

Comités/Tables sur lesquels Mine Arnaud siège :

Comités	Description
<p>TME (par Mine Arnaud)</p>	<p>Mission: La Table a pour objectif de donner à des représentants du domaine municipal les moyens concrets de s'informer et d'être consultés sur l'évolution du projet minier Arnaud. De plus, la Table offre la possibilité à Mine Arnaud d'ajuster son projet en fonction des besoins et des projets de la municipalité d'accueil.</p> <p>Composition:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ville de Sept-Îles : Maire et représentant direction générale • Ville de Port-Cartier : Mairesse et représentant direction générale • MRC Sept-Rivières : Directeur général • Mine Arnaud : Directeur de projet, Directrice relations avec le milieu et communication, autres représentant au besoin • Communauté innu : Chef et représentant de la direction générale (invitation lancée mais pour le moment aucune participation) <p>Entré en fonction :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Table a tenue depuis sa naissance quatre rencontres (14 novembre 2012, 22 janvier 2013, 25 avril 2013, 19 juin 2013). • Les discussions ont principalement touchés les points suivants : Le suivi de la situation du logement, la route d'accès aux installations du projet, la rétrocession des titres minier sous parc Aylmer-Whittom, Mise à jour et suivi du projet Mine Arnaud. • Il est prévu qu'un rapport des activités de la table sera produit et inclut dans le rapport de développement durable de Mine Arnaud.
<p>Comité logement</p>	<p><i>*Il se réunit donc en fonction des besoins du milieu.</i></p> <p>Mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concerner sur les besoins en logements et les enjeux du développement de logements • Faire un portrait de la situation au niveau des projets immobiliers à venir à Sept-Îles et Port-Cartier <p>Composition : Rio Tinto IOC, Cliffs, Aluminerie Alouette, Mine Arnaud, Ville de Sept-Îles, Développement Économique Sept-Îles, Chambre de commerce de Sept-Îles, entrepreneurs et propriétaires immobiliers.</p> <p>Résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concept de quartier évolutif proposé par M. Avi Friedman de l'Université McGill • Ce concept a été présenté aux grandes entreprises ainsi qu'aux organismes et la population intéressé aux enjeux du logement

**COMITÉ
CONSULTATIF ET DE
SUIVI
(par Mine Arnaud)**

*** Actuellement en développement/information préliminaire**

Objectif principal :

- Créer un climat d'échange mutuellement bénéfique, favorable à un dialogue ouvert et franc et à des collaborations environnementales et sociales

Objectifs secondaires :

<i>Pour le milieu</i>	<i>Pour Mine Arnaud</i>
- Suivre l'évolution du projet	- Impliquer le milieu au projet
- Suivre la performance du promoteur	- Suivre l'évolution des préoccupations
- Suivre les engagements du promoteur	- Suivre l'évolution de l'acceptabilité sociale

Composition :

<i>Secteur identifié</i>		
- Politique	- Économie	- Environnement
- Récréotourisme	- Santé / Social	- Riverain

**TABLE DE
CONCERTATION SUR
LA QUALITÉ DE L'AIR**

- **La mission de la table qualité de l'air**

Basée sur la collaboration d'acteurs gouvernementaux, municipaux, économiques, environnementaux et de représentants citoyens, la Table de concertation sur la qualité de l'air de Sept-Îles s'est donnée comme défi commun d'obtenir une vision claire, globale et intégrée de la qualité de l'air à Sept-Îles.

- **La composition**

La Ville de Sept-Îles, la Corporation de protection de l'environnement, Aluminerie Alouette, le Centre de santé et des services sociaux de Sept-Îles, Cliffs Mines Wabush, le Comité de défense de l'air et de l'eau, la Compagnie minière IOC, le Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord, Développement Économique Sept-Îles, la Direction de la santé publique de la Côte-Nord, Mine Arnaud, New Millenium Iron et Alderon Iron Ore Corp. Ceux-ci sont accompagnés des représentants du Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP).

- **Résultats :**

En avril dernier, les acteurs ont convenu d'adopter une démarche dont les étapes se résument comme suit :

1. Recensement des données existantes et revue de littérature (incluant celles provenant des grandes entreprises)
2. Production d'un rapport synthèse;
3. Identification des écarts et des besoins supplémentaires;
4. Élaboration d'un plan d'action en lien avec les écarts et besoins identifiés ;
5. Mise en œuvre du plan d'action, y incluant l'information à la population.

Les membres de la Table de concertation ont convenu que la mise en œuvre de la solution doit être réalisée par une tierce partie neutre, crédible et convenant à l'ensemble des acteurs. Une demande d'offre de service a déjà été faite en ce sens auprès de l'instance ciblée. L'offre a été déposée à la table dernièrement et

quelques ajustements sont nécessaires. Parallèlement, aux d'ajustement avec le fournisseur prévu, les démarches permettant le financement de cette initiative ont été récemment débutées.

Après avoir trouvé ensemble une première solution mutuellement satisfaisante, la Table de concertation sur la qualité de l'air de Sept-Îles a poursuivi son travail selon l'approche de concertation utilisée jusqu'à ce jour et qui a su faire ses preuves. C'est avec confiance qu'ils ont répété la formule pour le deuxième défi : la communication à la population. Encore un fois, une solution mutuellement satisfaisante a obtenu l'accord de tous les membres. Un sous-comité devra présenter à la prochaine rencontre prévu en octobre, un plan de communication émanant des solutions retenues ainsi que le budget associé.

La Table de concertation sur la qualité de l'air découle d'une initiative conjointe de la Ville de Sept-Îles et de la Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles. C'est d'ailleurs la Corporation (CPESI) qui coordonne les activités de la table conformément aux consensus des acteurs y siégeant.

COMAX

À la suite de l'arrivée de grands projets, des comités de maximisation des retombées économiques ont vu le jour dans la région. Un tel comité a été créé au sein de CRE et s'il rencontre les objectifs de Mine Arnaud, alors nous nous joindrons à ce comité existant. Sinon, Mine Arnaud devra mettre sur pieds, en collaboration avec les acteurs du milieu économique régional, un comité de maximisation des retombées économiques (incluant par exemple : le CLD de la MRC de Sept-Rivières, Développement économique de Sept-Îles et la Corporation de développement économique de Port-Cartier).

